



## Demander un delai de grace auprès du TGI

Par **chobou10**, le **10/07/2009** à **16:18**

Bonjour

*Je voudrais demander un délai de grace au TGI pour 1 an, en effet je me trouve dans une situation très précaire financièrement et je croyais que ma situation allait se rétablir ce mois de juillet puisqu'ayant gagné à la cour d'appel pour un licenciement abusif je devais recevoir une somme me permettant de rétablir ma situation.*

*Seulement l'affaire traîne puisque maintenant l'employeur a fait appel à un conciliateur pour proposer le paiement par échéances, seulement je ne peux pas accepter car je dois régler mes créanciers au plus vite.*

*Mardi dernier j'ai appris que cette procédure pouvait encore durer au maximum 4 mois. Ce qui ne m'arrange pas du tout puisque je suis contraint de payer les créanciers.*

*Comment m'y prendre pour demander un délai de grace d'une durée de 6 mois à 1 an ? afin de ne pas me tourner vers un dossier de surendettement .*

*Est-ce que cette procédure est rapide ?*

*Je dois plus de 15000 € à différents organismes (revolving)*

*Merci de me répondre*

*J'ai vraiment besoin de votre aide.*

**CORDIALEMENT**

Par **chobou10**, le **10/07/2009** à **16:21**

[fluo]Demander un délai de grace pour éviter le surendettement [/fluo]